



Communiqué de presse

L'assemblée générale des actionnaires approuve la recapitalisation de Vergnet Reprise de la cotation des titres Vergnet SA le 7 juin 2018

Ormes, le 6 juin 2018, Vergnet (Euronext Growth Paris : FR0004155240 – ALVER), société spécialisée dans la fourniture de solutions en énergie renouvelable (ci-après la « **Société** ») annonce que l'assemblée générale mixte des actionnaires a approuvé l'ensemble des résolutions nécessaires à la mise en œuvre de la recapitalisation de la Société.

Cette recapitalisation s'inscrit dans le cadre du plan de continuation de la Société adopté par le Tribunal de commerce d'Orléans le 6 mars 2018 et consiste en la réalisation des opérations suivantes :

- une opération d'augmentation de capital d'un montant nominal de 275 840,86 euros par émission de 13 792 043 actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'Arum Industries ;
- une augmentation de capital réservée à la société JMS Consultancy DWC d'un montant nominal de 66 666,66 euros par émission de 3 333 333 actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- une augmentation de capital réservée aux créanciers ayant opté pour la conversion de leurs créances en capital dans le cadre du plan de continuation d'un montant maximum de 100 361,24 euros par l'émission de 5 018 062 actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription ; et,
- une attribution gratuite de 2 676 338 bons de souscription d'action à l'ensemble des actionnaires permettant une augmentation de capital d'un montant maximum de 53 526,76 euros.

Il est rappelé qu'à l'issue de l'augmentation de capital qui lui est réservée et avant réalisation des autres opérations, la société Arum Industries détiendra une participation représentant 63,80% du capital et des droits de vote de Vergnet¹ franchissant ainsi, à la hausse, le seuil de 50% du capital et des droits de vote de la Société. Il est rappelé également que l'AMF a accordé le 29 mai dernier à Arum Industries une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique visant la totalité du capital de la Société.

La Société annonce avoir demandé à Euronext Growth Paris la reprise de la cotation de son titre (code ISN FR0004155240 – ALVER), à l'ouverture de la bourse de Paris le 7 juin 2018.

¹ A l'issue de l'ensemble des opérations, en tenant compte de la conversion des obligations convertibles détenues par Arum Industries et en prenant pour hypothèse la souscription de l'ensemble des créanciers à l'augmentation de capital qui leur est réservée, Arum Industries détiendra une participation représentant 65,04% du capital et des droits de vote de Vergnet sur une base non diluée (et avant exercice éventuel des BSA attribués à l'ensemble des actionnaires).

À propos de Vergnet SA

Le Groupe Vergnet est le spécialiste de la production d'énergies renouvelables : éolien, solaire, hybride. Fort de technologies uniques, le Groupe a développé l'Hybrid Wizard, un système hybride pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement pour les réseaux insulaires ou isolés.

Le Groupe a installé plus de 900 éoliennes et réalisé plus de 45 MWc de projets solaires. Il est présent dans plus de 40 pays et regroupe 110 collaborateurs en 10 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007 (FR0004155240 – ALVER).

Contacts

Groupe Vergnet

Président du Directoire

Patrick WERNER

Tél : 02 38 52 59 98

p.werner@vergnet.fr

Actifin

Relations Analystes/ Investisseurs

Ghislaine GASPARETTO

Tél : 01 56 88 11 11

ggasparetto@actifin.fr